



**BULLETIN D'INSCRIPTION  
BOURSE AUX VETEMENTS ET A LA PUERICULTURE  
DIMANCHE 23 OCTOBRE 2022**

Salle polyvalente, Neuilly-les-Dijon

Ouverture public: 9h-17h. Installation exposants: 7h-9h  
Organisée par la CSF Neuilly-Crimolois

Pour vous inscrire, merci de contacter Alexandra Radisson:  
06.72.41.26.14(SMS jusque'à 17h et appel ou SMS de 17h à 19h) ou  
csfneuillycrimolois@gmail.com

NOM : ..... Prénom: .....  
Adresse: .....  
.....  
Téléphone(portable de préférence): .....  
Mail: .....

souhaite réserver:  
..... table(1,60 m) x 5 euros= ..... euros

.....emplacement pour portant(non fourni)(1 mètre maximum de largeur) x 2  
euros=..... euros

TOTAL:..... euros

Paiement en espèces ou en chèque(à l'ordre de CSF Neuilly).

Je déclare sur l'honneur:

- ne pas être un commerçant
- ne vendre que des objets personnels et usagers(article L310-2 du Code du Commerce)
- ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile(article R 321-9 du code pénal)

**Joindre une photocopie d'une pièce d'identité resto/verso.**

Fait à ..... le .....

Signature

**REGLEMENT DE LA BOURSE AUX VETEMENTS ET A LA PUERICULTURE:**

-Les exposants s'installent de 7h à 9h avant l'ouverture et remballent de 17h à 18h après la fermeture au public. Tous les stands devront être laissés propres et vides.

Aucun départ avant 17h. Aucune arrivée après 9h.

-La réservation sera effective dès la réception du dossier complet.  
Un SMS de confirmation vous sera adressé.

La date limite de réservation est le 15 octobre 2022, mais il est possible que la salle soit remplie avant cette date.

-Les exposants s'engagent à respecter le règlement  
Seuls sont autorisés les exposant majeurs. Si un exposant est mineur, il devra être accompagné et sous la responsabilité d'un adulte

-Les emplacements sont nominatifs. Il n'est pas possible de changer.

-Les tables et chaises sont fournies par la CSF. Le portant doit être fourni par l'exposant.

-Les objets exposés et vendus restent sous la responsabilité de leur propriétaire.

Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient causer aux personnes, aux biens ou aux aménagements de la salle. Les organisateurs ne pourront être tenus responsables en cas de perte, vols ou détériorations qui pourraient être subis par les exposants.

-Sont autorisés à la vente: vêtements, chaussures, accessoires, linge, bijoux....

Ni jouets, ni livres, DVD...

-Une buvette sera à votre disposition tout au long de cette journée.

*Pour connaître les dates de nos manifestations, n'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook: Csf Neuilly-Crimolois*

Tous les bénéficiaires de cette bourse(location table et buvette) iront directement au CGFL par le biais de Dépendance 21 Loisirs